

NOTE METHODOLOGIQUE ET DE GOUVERNANCE

REVISION DE LA CHARTE 2030 - 2045 DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Novembre 2024



Méthodologie et planning

La révision de la charte s'élabore à partir d'**une évaluation poussée**, comprenant un bilan de la charte 2014-2029. Celui-ci sera réalisé par l'équipe technique du Parc, d'ici la fin de l'année 2024, par la mise à jour du bilan intermédiaire et des différents indicateurs de suivi de la charte. Il va permettre de mesurer et d'analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs définis dans la charte actuelle et ainsi de vérifier si les actions entreprises ont permis d'atteindre les objectifs fixés initialement.

Il fournit des données essentielles pour redéfinir les priorités et les orientations lors de la révision et de les adapter, le cas échéant, aux besoins changeants du territoire. Il sera également mis à jour fin 2026, 3 ans avant l'application de la nouvelle charte, conformément au code de l'environnement.

Le bilan évaluatif s'accompagne également de la **réalisation du diagnostic territorial**, début 2025, qui va permettre d'établir un état des lieux détaillé du territoire du Parc, sur les thématiques des caractéristiques naturelles, paysagères, économiques, sociales et culturelles. Il offre une vision globale de la situation actuelle du territoire. En analysant les données recueillies, il est possible d'identifier les principaux enjeux auxquels le territoire doit faire face et ainsi aider à fixer les objectifs de la nouvelle charte.

Le processus de révision va engager l'implication de l'ensemble des élus, ainsi que des partenaires, des collectivités membres et des citoyens, au cours des années 2025 et 2026, à travers la mobilisation de l'équipe technique du SYCOPARC.

Il est prévu de réaliser **des réunions de concertation avec l'ensemble de ces acteurs tout au long de l'année 2025** et d'aboutir à une note d'enjeux à la fin de l'année, qui déterminera les axes stratégiques de la future charte et fixera les actions et politiques à mettre en œuvre. Les modalités et les outils de concertation sont énoncés dans le tableau suivant :

OBJET	PÉRIODE	CIBLE	OUTILS	LIVRABLE
Tournée des marchés/événements existants	Fin 2024 été 2025	Grand public	Stand, 3 questions	Bilan des attentes, 7 volontaires pour comité de révision
Enquête habitants/citoyenne	Déjà réalisée pour le PNRVN 1992 - 2022	Citoyens	Questionnaire	PPT de restitution et synthèse
Ateliers évaluatifs : -Quelle participation des acteurs au projet de territoire - Partage du bilan et diagnostic territorial	Printemps/automne 2025	Partenaires, équipe, élus (CS et AG délégués)	État des lieux du territoire Bilan évaluatif de la charte Indicateurs	Evaluation des engagements des membres et partenaires
Ateliers enjeux et orientations	Printemps/automne 2025	Partenaires, équipe, élus (CS et AG délégués)	Méthode participative	Identifier les orientations et ambitions du projet stratégique
Partage des enjeux et propositions de défis à relever pour 2045	Automne 2025	Public jeune (conseil municipal des jeunes, réseau d'animation jeunesse, écoles)	journée CMJ	Liste défis 2045 à prioriser
Information sensibilisation grand public sur enjeux et orientations	2025-2026	Grand Public	Magazine (Bi-uns), Carte de vœux, Jeux concours, OPP + Kit à rêver (11 thématiques / points de vue), « Cafés Parc »	S'approprier la méthode déployée en 2025

La révision de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord s'inscrit dans une démarche participative visant à impliquer l'ensemble des acteurs du territoire. Le processus de concertation imaginé est décrit ci-dessous, il peut être amené à évoluer à la marge :

- **Concertation du public** : Des stands d'information seront installés sur les marchés et lors d'événements locaux afin de recueillir l'avis des habitants. Une carte interactive sera élaborée pour visualiser les préoccupations des citoyens. L'année 2025 sera également marquée par le cinquantième anniversaire du parc, l'occasion pour l'équipe de participer à 50 événements qui auront lieu sur le territoire et de d'échanger avec les habitants sur la révision de la charte.
- **Restitution des résultats de l'enquête** : Les résultats d'une enquête en ligne menée auprès des habitants seront présentés de manière synthétique, mettant en évidence les principales attentes de la population.
- **Ateliers évaluatifs et enjeux** : Des ateliers spécifiques seront organisés pour évaluer la mise en œuvre de la charte actuelle et définir les orientations futures. Ces ateliers réuniront les partenaires du Parc, les élus locaux, les acteurs du territoire et l'équipe.
- **Phase de restitution et de débat** : Le Parc organisera différents événements (cafés débats, réunions publiques) afin d'informer le public sur l'avancée du projet et de recueillir ses avis.

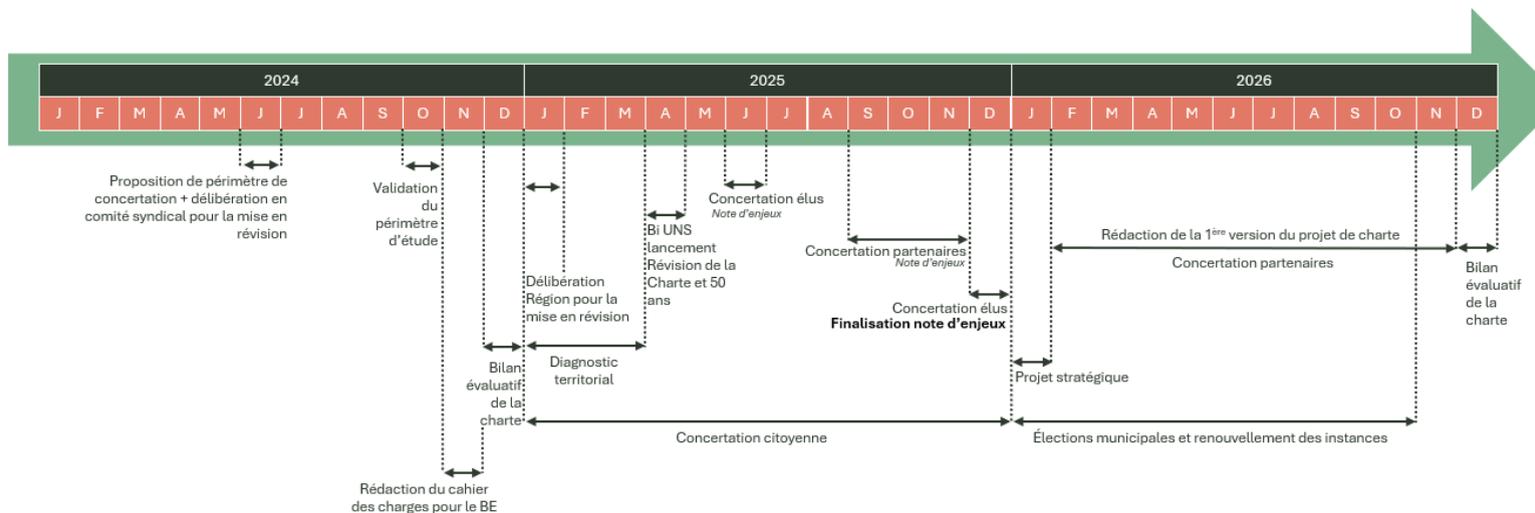
L'objectif de cette démarche participative est de construire un projet de territoire qui réponde aux attentes de tous les acteurs concernés, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

Ce processus de concertation permettra de :

- Recueillir les attentes et les besoins des habitants.
- Évaluer la mise en œuvre de la charte actuelle.
- Définir les orientations futures du Parc.
- Assurer une large adhésion au projet de territoire.

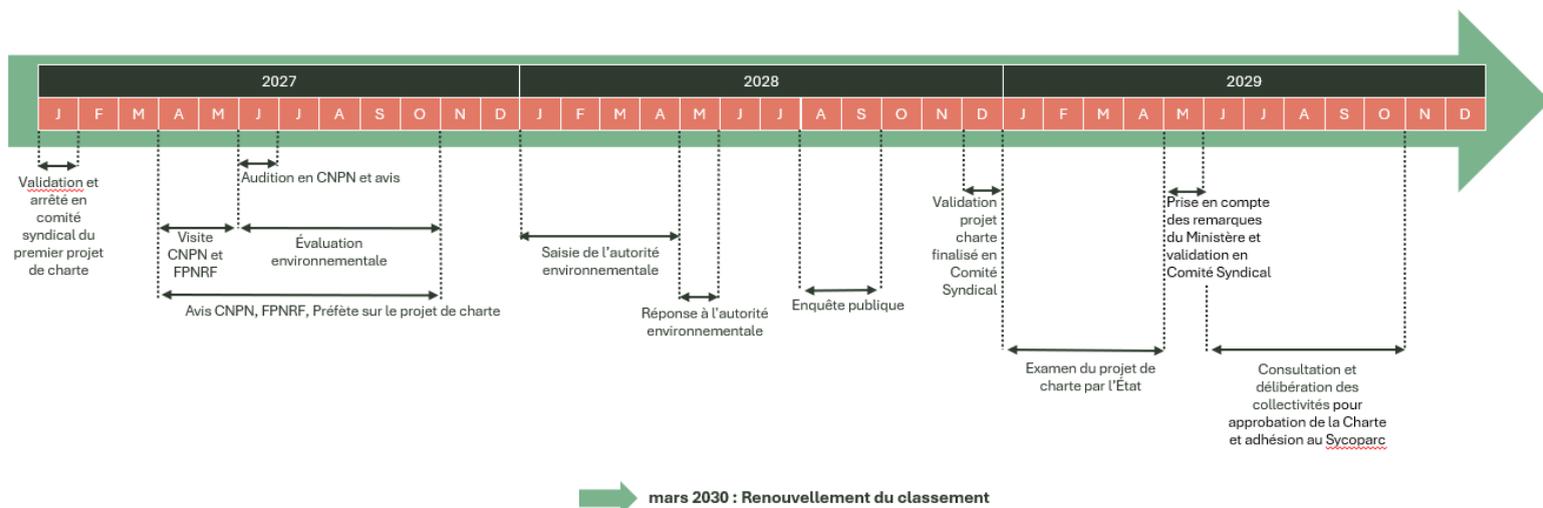
Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de co-construction du projet de territoire, où chaque acteur a sa place et peut apporter sa contribution.

La rédaction de la première version du projet de charte sera réalisée tout au long de l'année 2026, en parallèle de la poursuite de la concertation avec les différents partenaires.



Début 2027, le premier projet de charte sera arrêté puis soumis à l'évaluation de la Fédération des Parcs naturels régionaux, du Conseil National de la Protection de la Nature et l'État. Le projet de charte sera ensuite modifié pour prendre en compte les remarques émises par les différentes instances puis sera soumis en 2028 à l'avis de l'autorité environnementale puis à une enquête publique, pour être arrêté définitivement en décembre 2028. Le renouvellement du classement sera effectif en mars 2030, après examen du projet de charte en 2029 par l'État ainsi que l'approbation des collectivités à la nouvelle charte et adhésion au SYCOPARC.

Le Parc a choisi de se faire accompagner par au moins un bureau d'étude lors du processus de révision, afin d'avoir un avis extérieur au regard des enjeux du territoire et des actions qui y sont menées. Les modalités d'interventions de ce(s) bureau(x) sont en cours d'élaboration, par le biais de la rédaction d'un cahier des charges.



➡ mars 2030 : Renouvellement du classement

Gouvernance

La gouvernance de la révision de la charte a pour objectif d’assurer la coordination et le pilotage du processus, de faciliter la concertation avec les acteurs locaux et d’apporter une vision stratégique pour orienter les actions. Les différentes instances sont listées dans le tableau suivant :

Instance	Membres	Rôle
Comité Syndical	Membres statutaires : 49 élus et 10 partenaires dont les chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d’agriculture.	Pilotage stratégique de la démarche et appropriation et validation des grandes étapes par délibération, Détermine les grandes orientations, Valide les moyens engagés.
Bureau exécutif	Présidente et vice-présidents	Prépare les délibérations au Comité Syndical.
Comité de révision		Pilotage opérationnel de la démarche :
<ul style="list-style-type: none"> • Restreint 	Présidente et 7 élus volontaires du Comité Syndical, Directrice et 7 agents du Parc	Propose la méthodologie, Assure la préparation des réunions, des documents intermédiaires, Garantit la tenue du calendrier et de la procédure pour aboutir à un renouvellement de classement en 2029,
<ul style="list-style-type: none"> • Elargi 	Etat : préfecture de région et de département + président du conseil régional	Fait émerger par la concertation territoriale les propositions et idées pour la nouvelle charte.
Comité technique de révision		Partage de l’information et des enjeux stratégiques nationaux, régionaux et locaux à prendre en compte dans le renouvellement,
<ul style="list-style-type: none"> • Restreint 	Représentant DREAL, Région, Sycoparc	Prépare les avis des collectivités membres ou partenaires,
<ul style="list-style-type: none"> • Elargi 	Représentant de l’Etat (DREAL) + Sous-préfecture Saverne, Sarreguemines, Haguenau Représentants de la Région (Service	Concertation pour faire émerger des idées nouvelles et des consensus pour la nouvelle charte.

	<p>biodiversité) et de la maison de région Saverne-Haguenau</p> <p>Commissaire de Massif des Vosges</p> <p>Représentant de la Collectivité européenne d'Alsace</p> <p>Représentant de la Moselle</p> <p>Représentant EPCI et PETR</p> <p>Représentant Villes Portes et Villes périphériques (contrat réciprocité)</p>	
Assemblée générale des Délégués	Membres statutaires : délégués des communes et EPCI membres du SYCOPARC	<p>Elit ses représentants au Comité syndical,</p> <p>Les délégués :</p> <p>Contribuent à la définition des engagements des collectivités locales à l'atteinte des objectifs de la charte,</p> <p>Participent à la concertation et contribuent à faire émerger un engagement citoyen.</p>
Collectivités membres du SYCOPARC	<p>Organes délibérants :</p> <p>Conseils municipaux,</p> <p>Conseils communautaires.</p>	Délibèrent sur l'avant-projet de charte et le projet définitif.
Comité Scientifique	Membres nommés	Rôle consultatif, appui aux réflexions, Propose des axes de réflexion.
Partenaires techniques	<p>Agence de l'Eau, ONF, CRPF OFB, SDEA, Chambre d'agriculture, CMA, CCI,</p> <p>Et associations de protection de la nature et de l'environnement, de la défense du patrimoine.</p>	<p>Consultation au fil de la révision : ateliers partage du diagnostic, état des lieux du territoire,</p> <p>Participe aux journées acteurs et partenaires pour contribuer aux grandes orientations et à la définition des mesures.</p>
Habitants et acteurs du territoire	Représentants de la société civile, les acteurs socio-économiques, les habitants, le jeune public et les visiteurs	<p>Consultation au fil de la révision : enquête, questionnaire lors d'évènements.</p> <p>Enquête publique sur le projet de charte</p>